

# Technicien des Agences Comptables - Tronc Commun Interbranches

## Objectifs

- Identifier les mécanismes fondamentaux de la comptabilité générale et institutionnelle
- Expliquer les changements du cadre d'action des agences comptables
- Détailler les écritures comptables spécifiques à l'institution

## Prérequis

Une dispense est possible pour le module 1 lié à la comptabilité générale, sous réserve de la réussite à un QCM

## Validation

- Diplôme institutionnel
- Examen national organisé une fois par an en une épreuve unique (juin)

## Organisation du dispositif

Voir modules

- TAC Tronc Commun - Module 1 : La comptabilité générale
- TAC Tronc Commun - Module 2 : Rôle et missions des agences comptables
- TAC Tronc Commun - Module 3 : Les opérations comptables de gestion budgétaire
- TAC Tronc Commun - Module 4 : Journée de préparation et de révision à l'examen

## Informations pédagogiques

### PUBLIC

- Agent ayant en charge, au sein de l'agence comptable l'écriture des opérations comptables.

### MODALITÉ

- Présentiel

## **Modalités pratiques**

Ref. CN51D01